VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur et améliorée dans le Troisième District, Nos 1123 et 1125 rue Toure entre les rues St-Claude et Marais.

Succession de veuve Antoine Gonzales.

No 84,709—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau 813 rue Commerce — MERCREDI, 22 décembre 1897, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Vendables de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commerce, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 12 novembre 1897, pour le compte de la susdite succession, les propriétés désignées ci-dessous, à savoir:—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le troisième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Toure, anciennement Union, St Claude, anciennement Bons Enfants, Marais, anciennement Morales, et Frameuse, le dit lot de terre faisant partie du lot No 206 de l'îlet No 19, dans le faubourg Marigny et mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Toure sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une résidence double à un étage et grenier, ayant quelques 8 chambres et 3 cabinets, dépendances avec 4 chambres, galerie, citerne, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec lien et privilège de vendeur sur la dite propriété, et portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur 10 0[0 du prix d'adjudication comme garantie et pour lier la vente; le dit acte de vente devant contenir tous les clauses usuelles en ce qui concerne le transfert des polices d'assurance et le paiement des honoraires d'avocats en cas d'un procès

Acte de vente pardevant John B. Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17 nov—17 24—déc 1 8 15 22

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

—L'ELEGANTE—

Demeure à deux étages et emplacement pour affaires

—ENCOIGNURE DES RUES—

POYDRAS ET FRANKLIN.

Succession de Mme Mary McDermott

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.—No 54,410.

PAR JAS. A. BRENNAN & FILLE—Encanteurs—Jas. A. Brennan Encanteur, Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu aux enchères publiques, le LUNDI 14 décembre 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs 629 rue Commune en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, siégeant en place de l'Hon. E. H. Righton, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans Division D, lui pour la paroisse d'Orléans Division D, lui pour la paroisse d'Orléans Division D, lui